



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT

(Créé par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 11/12/1968)
(Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 23/12/1987 – du 04/11/2002 – du 16/09/2010 –
du 30/12/2016)

Siège statutaire et administratif :

Maison du Parc naturel régional, 357 rue Notre-Dame d'Amour, F- 59230 Saint-Amand-les-Eaux

AVIS D'OUVERTURE DE POSTE

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT

TEMPS NON COMPLET

Fondé en 1968, le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut (PNR SE) s'étend sur 65 communes et est géré par un Syndicat mixte. Il participe activement à la protection et la gestion des patrimoines, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'expérimentation et enfin l'accueil, l'éducation et l'information des publics. Il a développé depuis plus de 40 ans, de nombreuses actions en transfrontalier avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Une quarantaine d'agents répartis en pôles d'activités sont mobilisés pour assurer ces missions.

Le siège de la Maison du Parc se situe à Saint-Amand-les-Eaux, mais d'autres équipements existent sur le territoire du Parc (Centre d'éducation à l'environnement à Hergnies, Maison de la Forêt à Raismes, autres propriétés à Rieulay, Wandignies-Hamage, Quarouble...)

L'agent technique polyvalent est chargé des travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments et des équipements du Parc naturel régional, principalement au siège à Saint-Amand-les-Eaux. Il assure les opérations de maintenance et d'entretien dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort des usagers, et le cas échéant, en relation avec des entreprises extérieures. Il contribue à maintenir en état de fonctionnement les équipements et matériels du Syndicat mixte.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Réaliser la maintenance et l'entretien des bâtiments et équipements :

Anticipe, hiérarchise et gère la totalité de la maintenance.

Détecte les dysfonctionnements et les pannes dans l'établissement.

En cas d'incident, élabore un diagnostic, sécurise, intervient ou fait intervenir une entreprise.

Contrôle la réalisation des travaux.

Réalise les opérations simples et quotidiennes de maintenance des bâtiments, du matériel et des véhicules.

Réalise l'entretien des espaces extérieurs des propriétés du syndicat mixte.

Assurer le contrôle et la sécurité des bâtiments et des usagers :

Déclenche les visites des entreprises de contrôle (système incendie, chauffage, électricité...).

Participe aux éventuelles visites des commissions de sécurité.

Gère les registres de sécurité.

Gérer les contrats d'entretien :

Planifie les visites périodiques d'entretien (entretien des chaudières, entretien des véhicules...).

Participe à la rédaction des contrats d'entretien.

Vérifie les factures d'approvisionnement.

Assure le suivi de l'approvisionnement en fluide.

MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :

Monte et démonte des stands d'expositions.

Peut-être amené à installer une salle en vue d'une réunion de Comité syndical ou autre type de réunion (installation, sonorisation, tables, chaises...), à organiser des buffets.

De manière générale, participe à la vie de l'équipe.

Peut demander des devis.

Peut assurer des tournées de distribution de documents.

COMPETENCES REQUISES :**Connaissances :**

Techniques du bâtiment, méthodes de diagnostic, évaluation des risques.

Règles d'hygiène et de sécurité.

Procédures et consignes de sécurité.

Savoir-faire :

Maniement d'outils.

Savoir se repérer (carte, terrain).

Respect des procédures.

Conduite de travaux.

Veille technique et réglementaire.

Capacités :

Esprit d'analyse et d'anticipation.

Organisation, rigueur.

Gestion du risque.

Sens pratique, dextérité, habileté manuelle.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier peut nécessiter des déplacements réguliers sur le périmètre du PNR pour des travaux et des missions d'entretien.

Le métier nécessite de travailler selon des procédures particulières, dans un cadre réglementaire contraint, mais avec une certaine autonomie et faisant appel à une responsabilité importante dans la sécurité du site, de ses usagers et des équipes techniques intervenant sur des opérations de maintenance ou de réparation. Le travail le week-end est possible.

Respect des procédures de sécurité (équipement individuel de protection, sécurité panneau signalisation...).

Le permis VL est obligatoire et des permis peuvent être demandés en complément.

Bonne condition et capacité physique.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité hiérarchique du Président du Syndicat mixte et du Responsable Administratif et Financier.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Recrutement : poste à pourvoir dès que possible

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Poste à temps non-complet de 17H30 heures hebdomadaires et disponibilité selon les besoins de service.

Adresser CV et lettre de motivation manuscrite à :

Monsieur le Président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout, Maison du Parc « Le Luron », 357, rue Notre Dame d'Amour, Drève des Bruyères, F – 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX.